



PROJET ASSOCIATIF

2022-2027



VILLANCICO

Ensemble Vocal

SOMMAIRE

1ère Partie : LES PRINCIPES FONDATEURS p. 2

Les bienfaits du chant p. 2

L'accès à la musique classique p. 3

Le bénévolat p. 4

2ème Partie : LE CHEF DE CHOEUR p. 5

3ème Partie : L'ASSOCIATION État des lieux p. 7

La situation géographique p. 7

Le public accueilli p. 8

Le bénévolat p. 10

4ème Partie : L'ASSOCIATION Le travail effectué p. 12

La fidélisation des adhérents p. 12

Les connaissances musicales p. 13

Les oeuvres travaillées, les projets p. 15

Et ensuite p. 18

Témoignages p. 18

5ème Partie : LES OBJECTIFS p. 21

La convivialité p. 21

La citoyenneté p. 22

L'engagement écologique p. 26

Le partage des connaissances p. 26

Le lien social p. 27

La recherche de nouveaux choristes p. 28

Les relations extérieures p. 30

Les connaissances musicales p. 32

La production finale p. 33

6ème Partie : LE FINANCEMENT p. 34

LES PRINCIPES FONDATEURS

L'Association Villancico a été créée le 14 janvier 1983 par Jacques Detan. Dans ses statuts, cette association a pour objet le développement du chant choral à la Réunion.

L'Association Villancico vise à promouvoir le chant choral comme moyen de rencontre sociale, d'éducation musicale populaire et d'expression artistique. La vocation de Villancico est d'être un lieu de rencontres, d'échanges autour de la pratique chorale. Le sérieux et l'exigence des apprentissages permettent de présenter des prestations de grande qualité.

LES BIENFAITS DU CHANT

Depuis la nuit des temps, le chant occupe une place importante dans la vie de l'Homme, notamment dans ses dimensions psychosociales, émotionnelles et affectives. Avant notre ère, déjà Aristote évoquait la Voix comme étant « le reflet de notre Être et de nos émotions ».

Chanter est une activité complète qui met en jeu la respiration, mais aussi l'audition, la coordination, et de nombreuses fonctions cognitives, comme la concentration et la mémoire.

Le chant choral est un outil précieux pour prendre soin de sa santé physique et psychologique. Chanter permet, par exemple, de stimuler certains muscles de la respiration qui sont très utiles à la santé. De plus, les liens sociaux qui se tissent grâce au chant choral sont source de bien-être psychologique et moral.



Église de Saint Gilles les bains. 2022

L'ACCÈS À LA MUSIQUE "CLASSIQUE"

Tout le monde n'a pas eu la chance ou l'opportunité de pouvoir fréquenter une école de musique ou d'accéder à toute forme d'apprentissage musical. Ce fait concerne encore plus les adultes qui n'ont pas souvent leur place dans les conservatoires ni dans la plupart des écoles plus réservées aux enfants. De plus, pour les enfants, l'inscription dans un conservatoire ou une école de musique n'est pas une généralité, et est bien souvent un marqueur social. La musique classique paraît réservée à une élite et beaucoup ne se sentent pas légitimes pour y accéder. Pour de nombreuses personnes, il existe une séparation entre la musique populaire et la musique classique.

Ainsi, l'Association Villancico a à cœur de permettre à toute personne quel que soit son milieu, d'oser entrer dans le monde de la musique classique qui pourrait paraître élitiste. En conséquence, pas d'audition à l'entrée, un accueil chaleureux, une période d'essai, une intégration dans un pupitre, un appui constant des plus anciens ... sont nos priorités.



Église de Saint Gilles les bains. 2022

La voix est un véritable instrument de musique présent chez tout un chacun. Elle est considérée comme étant l'un des plus anciens et fait partie de la catégorie des instruments à vent.

De ce fait, le chant est une entrée particulièrement accessible dans le monde de la musique. Il permet d'accéder aux compétences musicales directement par la pratique, sans investissement financier pour l'achat d'un instrument.

Le chant en chœur a, de plus, ceci de particulier, qu'il ne nécessite pas d'avoir "une belle voix". C'est l'association de tous les timbres qui s'enrichissent les uns les autres et produisent un son particulier.

Pour faciliter l'entrée dans la musique classique, le chef de chœur est attentif au choix d'œuvres classiques connues, abordables et originales pour motiver et ne pas décourager les chanteurs, tous amateurs.

LE BÉNÉVOLAT

Le bénévolat est fondamental pour notre Association. Il n'y a pas de salariés. Chacun apporte ses compétences et son énergie au fonctionnement associatif. Les membres du bureau, du CA ainsi que l'ensemble des adhérents sont bénévoles et amenés à participer à la vie associative et aux différents aspects organisationnels.

Sauf cas exceptionnel, les intervenants professionnels ne sont pas rémunérés mais seulement remboursés des frais engagés.

LE CHEF DE CHOEUR

Jacques Detan étudie la musique au Conservatoire de Caen de 1963 à 1973. Il y fréquente les classes de piano, d'orgue et de basson. Pendant ses études de médecine, il dirige l'orchestre universitaire de Caen, de 1974 à 1977. Il arrive à la Réunion en 1977, puis il crée la chorale Villancico et l'Orchestre Instrumental de Bourbon. Il parfait sa formation de direction de chœur à l'occasion de nombreux stages.

Depuis plus de 40 ans, il dirige cet ensemble vocal. Il n'a de cesse que de promouvoir le chant choral et le mettre à la portée du plus grand nombre pour le faire connaître et apprécier.

Jacques Detan possède des compétences indéniables en enseignement. Il permet à chacun des choristes de progresser à son rythme et à son niveau, sans jamais ne mettre quiconque en difficulté. Aucun choriste, de celui qui n'a aucune formation musicale à celui qui en a une solide, ne se trouve isolé. Jacques Detan valorise les compétences de tous : pour lui, chacun compte comme un élément spécifique du groupe vocal, sans que soit perdu de vue l'objectif principal du chant choral, c'est-à-dire, unifier constamment l'ensemble des voix. Pratique particulièrement difficile avec des amateurs qui n'ont pas passé d'audition et dont le niveau est hétérogène.



Jacques Detan
Extrait du Quotidien 1993

De par sa formation, il est capable de transmettre des compétences en technique vocale, en solfège et en culture musicale. Il peut accompagner l'apprentissage au piano et diriger aussi bien le chœur que l'orchestre.

Si besoin, il arrange ou réécrit les partitions pour les adapter aux différents projets. Ainsi, c'est grâce à sa patience, non dénuée d'humour, sa pédagogie et son enthousiasme que Jacques Detan, notre chef de chœur, permet à notre ensemble vocal Villancico de connaître souvent, aux dires du public, de biens belles réussites, lors de ses concerts.

Le Quotidien de la Réunion - Samedi 21 octobre 2023

EN TOURNÉE DANS CINQ ÉGLISES

Schubert réinventé par l'ensemble vocal Villancico

« Villancico, ensemble vocal » est l'une des plus anciennes chorales de l'île. L'association, créée en 1978 dans le sud de La Réunion, est actuellement basée au Tampon. Sa vocation est la promotion du chant choral auprès du plus large public. Depuis plus de 40 ans, Jacques Detan, fondateur de l'association et de l'ensemble vocal, porte la responsabilité de chef de chœur et directeur artistique de l'association.

La tournée de concerts de l'ensemble vocal Villancico aura lieu du 24 au 29 octobre. Les spectateurs vibreront sur une création musicale originale autour de Schubert. Elle sera portée par les voix des 50 choristes, accompagnés de trois chanteurs solistes et de trois instrumentistes professionnels.

Accordéon, piano et flûte de Pan utilisés

« En arrangeant les partitions pour des instruments peu entendus dans la musique classique, mais bien connus de chacun de nous, Jacques Detan et Dominique Skorny réinventent la musique classique en l'ouvrant à d'autres horizons », expliquent les responsables de Villancico. L'accordéon, le piano et la flûte de Pan ont été utilisés.

Avec sa volonté de faire découvrir le chant choral au plus grand nombre, des tarifs variés selon les situations sont mis en place, dont la gratuité pour les moins de 18 ans.

Les concerts se déroulent dans des églises. Ce sera à l'église Saint-André, à Saint-André (pour la première fois), le mardi 24 octobre à 19h30. Puis il y aura l'église Notre-Dame-du-Bon-Port, à Terre-Sainte, à Saint-Pierre, le mercredi 25 octobre à 20 heures, l'église de La Délivrance, à Saint-Denis, le vendredi 27 octobre à la même heure, l'église de Saint-Gilles-les-Bains, le samedi 28 octobre à la même heure et enfin à l'église de Pont-d'Yves, au Tampon, le dimanche 29 octobre à 17 heures.

Réservation possible sur la page du site Web.monticket.re/musique/detail/7627, ou directement auprès des choristes. Tarifs : 18 €, 10 € sans emploi, gratuit pour les mineurs.



L'ensemble Villancico lors d'une précédente représentation.

Extrait du Quotidien. 2023

L'ASSOCIATION :

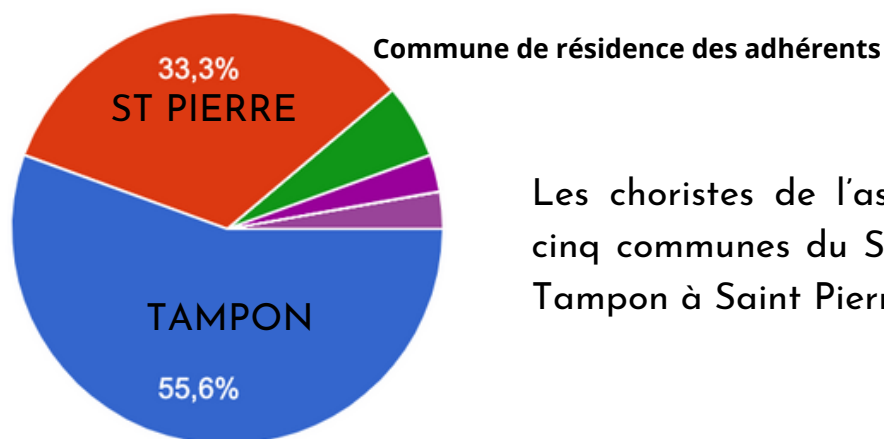
État des lieux

LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Dès 1977, l'ensemble vocal est créé à la Plaine des Cafres sur la commune du Tampon, lieu de résidence de Jacques Detan. Il touche ainsi un public rural, éloigné de toute école de musique, pour que chacun *"puisse avoir la possibilité d'apprendre la musique, à côté de chez lui"* (J. Detan). Jacques Detan poursuit ensuite à la MJC du Tampon.

En 1983, l'Association est créée officiellement et basée sur la ville du Tampon, permettant ainsi l'accueil d'adhérents d'origine géographique plus large : Saint-Pierre, Petite Île, Étang Salé, Saint Joseph et Cilaos.

Cette situation permet de toucher tout le sud de l'île de la Réunion, à l'opposé géographique de la préfecture, Saint Denis.



Les choristes de l'association viennent de cinq communes du Sud de la Réunion : du Tampon à Saint Pierre.

LE PUBLIC ACCUEILLI

L'Association accueille tout le monde sans exiger de compétences musicales particulières. L'audition préliminaire pouvant être une source de stress et être ainsi un frein à l'engagement dans le chœur, l'Association s'oblige à ne pas en demander. Ainsi, tout le monde est accepté.

Nous proposons un mois d'essai pour que le chanteur puisse, de lui-même, se positionner dans l'un des quatre pupitres composant la chorale : Soprane, Alto, Ténor ou Basse. Ce mois d'essai est également important pour que toutes les personnes désireuses de chanter puissent prendre le temps d'essayer avant de s'engager.

CONNAISSANCES MUSICALES

Les chanteurs du chœur sont de niveaux très différents. À leur arrivée dans le chœur, certains n'ont jamais chanté, d'autres ont déjà pratiqué le chant choral en amateur, sans partition, et d'autres enfin ont une expérience plus ou moins aboutie de la pratique musicale.

- Pratique du chant

25% n'ont jamais chanté

19% n'ont chanté que dans le cadre familial, fêtes de famille, Karaoké ...

30% ont déjà pratiqué le chant en chœur sans connaissances musicales.

Les autres ont des connaissances musicales et pour 14 % avec une formation en technique vocale.

- Connaissances du solfège

25% n'ont aucune connaissance en solfège

50% ont des bases en solfège

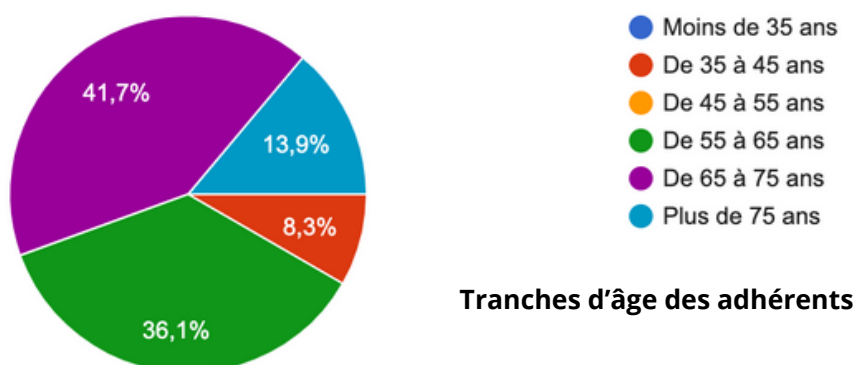
25% maîtrisent le solfège

- Pratique musicale

50% n'ont jamais pratiqué un instrument au cours de leur vie.

ÂGE ET MILIEU SOCIOPROFESSIONNEL

L'Association, depuis sa création, compte et accueille environ une quarantaine de choristes amateurs, chaque année. Ce sont des adultes de tous âges, majoritairement retraités.



Les choristes sont issus de toutes sortes de milieux socioprofessionnels : cadres, enseignants, sans profession, professions libérales.

LES ATTENTES ET MOTIVATIONS

Les choristes arrivent à la chorale avec des attentes différentes et souvent multiples :

- 92% sont motivés par l'envie de chanter
- 70% viennent pour acquérir des compétences musicales
- 67% veulent profiter des bienfaits du chant
- 61% souhaitent rencontrer de nouvelles personnes
- 42% sont motivés pour chanter devant un public lors de concerts.

LE BÉNÉVOLAT

Les choristes sont nombreux à s'investir bénévolement pour le bon fonctionnement de l'Association.

- 70% sont actifs lors de l'installation, la sonorisation, le rangement et le nettoyage de la salle de répétition hebdomadaire et lors des répétitions générales.



*Réfectoire de l'école Antoine Lucas
organisé pour la répétition. 2024*

- 70% collaborent pour la publicité et la communication de l'Association lors des différents événements : affichage, distribution de flyers, confection et installation des banderoles, spots radio, annonces ...



*Confection des banderoles
chez un adhérent. 2024*

- 56% sont présents lors des rencontres organisées par le service des associations du Tampon (journée des associations, défilés ...).
- 44% utilisent leurs compétences et participent à l'installation technique du matériel nécessaire aux concerts.
- 40% prennent des responsabilités pour l'organisation pratique : covoiturage, restauration, bus ...
- 25% participent activement à la vie de l'association en étant élus au conseil d'administration.
- 20% accueillent à leur domicile des choristes de leur pupitre pour des séances de travail en plus des répétitions hebdomadaires.



Répétition de pupitre chez un adhérent. 2024

- 17% aident à la recherche de partenaires et de financements divers.
- 14% stockent du matériel à leur domicile.

L'ASSOCIATION :

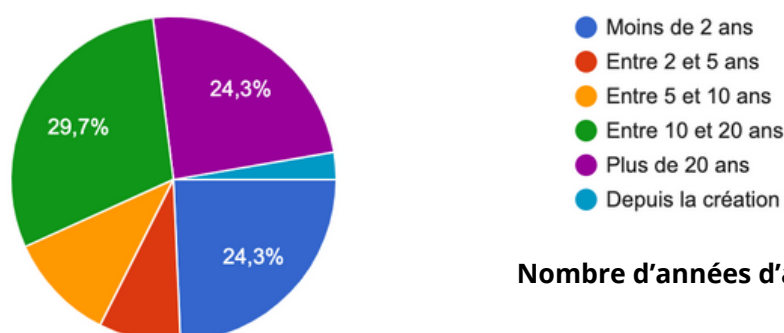
Le travail effectué

LA FIDÉLISATION DES ADHÉRENTS

L'association met un point d'honneur à établir une communication constante pour aboutir à des liens forts entre les adhérents. Les informations circulent de plusieurs manières : annonces orales lors des répétitions, par mails individuels, par téléphone si besoin ou par notre site internet villancico.re.

Grâce à ce travail, l'association est fière de voir une grande partie des adhérents renouveler leur adhésion d'année en année. Et même si certains choristes partent, pour des raisons diverses (départ du département, santé, moins de disponibilité ponctuelle ...), d'autres reviennent à la chorale et d'autres enfin intègrent l'Association et apportent du sang neuf et du dynamisme. Au final, l'effectif est toujours maintenu à une quarantaine de choristes.

Cette fidélisation montre la rigueur et la qualité du travail effectué, et, par les liens forts ainsi créés, elle montre la satisfaction des adhérents qui trouvent ce qu'ils sont venus chercher.



Nombre d'années d'adhésion

LES CONNAISSANCES MUSICALES

Pour l'apprentissage, le groupe vocal répète tous les mercredis soirs pendant 2h. La partition est déchiffrée, le chef de chœur insiste sur les parties difficiles, fait travailler chaque pupitre séparément. Le chef de chœur, avec le piano, soutient le travail pendant les répétitions.

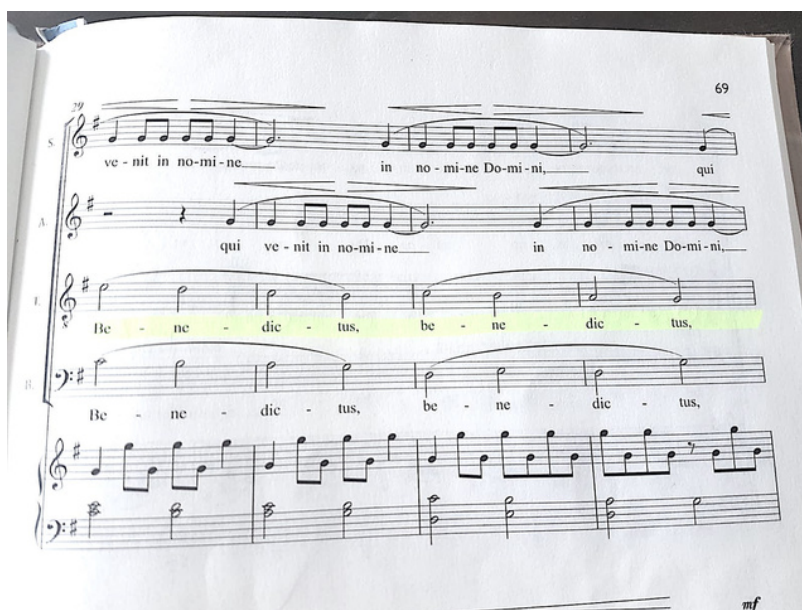
Pour chaque pupitre, le chef de chœur prépare des tutoriels audio afin de faciliter le travail personnel, notamment pour tous ceux qui ne savent pas lire une partition. L'apprentissage s'appuie alors sur l'oreille musicale et la mémoire auditive.

L'Association permet à tous d'apprendre et de progresser. De nombreux choristes témoignent de leurs apprentissages au sein de l'Association.

Lecture des partitions à l'arrivée à la chorale

Les choristes témoignent :

- 35% découvrent le contenu d'une partition et apprennent la lecture des notes et du rythme.
- 65% améliorent leurs compétences de lecture des notes et du rythme.



*Exemple d'une page de partition avec les 4 voix.
et l'accompagnement musical.*

Technique du chant

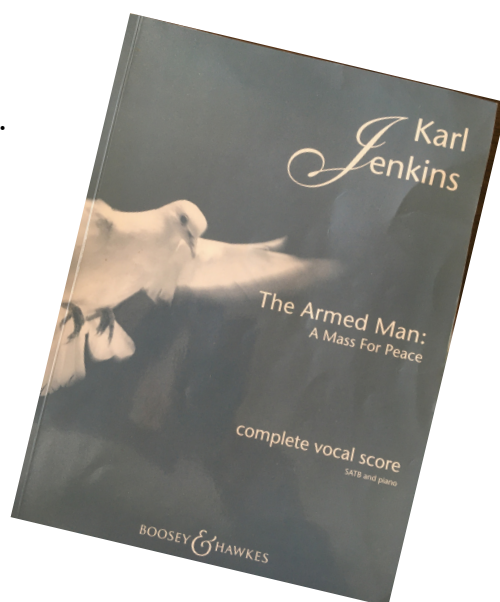
- 54% des choristes reconnaissent avoir découvert à la chorale leur capacité à mémoriser et reproduire une suite de notes avec justesse.
- 51% ont appris à placer leur voix.
- 48% ont appris à gérer leur souffle.

Technique du chant polyphonique

- 49% ont appris à suivre les indications du chef de chœur.
- 46% des choristes ont appris à s'intégrer dans leur pupitre en entendant les autres pupitres.
- 46% ont appris à ajuster leurs départs en fonction de la partition et des autres pupitres.

Culture musicale

- 81% découvrent des compositeurs
- 62% découvrent des oeuvres.
- 57% découvrent des périodes musicales.



Exemples de choix de compositeurs
Georg Friedrich Haendel
Henry Purcell
André Campra
Karl Jenkins



LES OEUVRES TRAVAILLÉES, LES PROJETS

Liste des oeuvres chantées depuis la création :

- 1984 : *Gloria* de A. Vivaldi
- 1985 : *Historia di Jephthé* de G. Carissimi (1605-1674)
- 1986 : *God Save the King* et *Zadock the Priest* de G.F. Haendel
- 1987 : *Fantaisie Chorale* de L.V. Beethoven
- 1988 : *Te Deum* de M.A. Charpentier
- 1989 : *Hymne des Nations* de G. Verdi
- 1998 : Oeuvres sur la Liberté pour le centenaire de la déclaration des droits de l'homme
- 1999 : Extraits de *Gloria* de A. Vivaldi, de *Fantaisie Chorale* de L.V. Beethoven et *Libera Me* de A. Brückner
- 2000 : Extraits d'oeuvres de J.S. Bach : *Magnificat*, *Cantates*, *Oratorio de Noël*
- 2000 : *West Side Story* de L. Bernstein
- 2001 : *Dixit Dominus* de A. Vivaldi
- 2002 : *Dettingen Te Deum* de G.F. Haendel
- 2004 : *Gloria* de F. Poulenc
- 2005 : *Messe en ut* de L.V. Beethoven
- 2006 : Extraits du *Messie* de G.F. Haendel
- 2007 : *Requiem* de W.A. Mozart
- 2008 : *Messa di Gloria* de G. Puccini
- 2009 : *Beatus Vir* et *Magnificat* de A. Vivaldi
- 2010 : *Te Deum* de G.F. Haendel
- 2011 : *Requiem* de A. Campra et *Historia di Jephthé* de G. Carissimi
- 2012 : *Te Deum* de M.A. Charpentier et *Requiem* de G. Fauré
- 2013 : *Requiem* de J.D. Zelenka et *Petite Messe Mascareigne* de T. Clouet

2014/2018 :

Voyage dans la musique ancienne

- 2014 : le **Livre Vermeil de Montserrat**, recueil de chants sacrés de la fin du Moyen-Âge. Le manuscrit, écrit vers 1399, contenait environ 350 pages, dont seulement 137 nous sont parvenues. Les élèves d'une école de danse du Tampon ont participé à notre représentation.
- 2015 : **L'Armure et la Rose**, florilège de chants sacrés et profanes des 15ème et 16ème siècles. La musique européenne de la Renaissance est en continuité avec celle de la fin du Moyen Âge sans échapper au foisonnement et aux transformations de la période. Les musiciens de la Renaissance ont fait de cette période "l'âge d'or de la polyphonie".
- 2016 : **Italiana**, programme consacré à la musique italienne de la Renaissance (15ème, 16ème et 17ème siècles) qui annonce directement le Baroque. On y trouve des compositeurs célèbres à leur époque mais dont la vie nous est inconnue. Il s'agit d'oeuvres musicales de cour et de fêtes qui célèbrent la beauté et l'amour, mais aussi d'oeuvres religieuses comme *El Cancionero de Montecassino*.
- 2017 : Le **Requiem** de A. Campra, fin 17ème
- 2018 : **Sainte Cécile célébrée par**, H. Purcell et G.F. Haendel, 17ème/18ème

2019 :

Des Oeuvres en partenariat

- Deux Psaumes de J. Rutter et **Chichester Psalms** de L. Bernstein en partenariat avec le CRR.
- Participation à la Nuit des Chants Sacrés à l'auditorium de Stella Matutina à Saint Leu.
- Concert à la Chapelle Pointue pour le 170 ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage organisé par le Département.
- Programme de **Noël** : extraits d'oeuvres déjà travaillées et de chants traditionnels de Noël.

2020 et 2021 : COVID

2022-2025 :

Des messes composées selon les courants musicaux.

- 2022 : **Messe pour la Paix, L'Homme armé** de K. Jenkins. Cette oeuvre composée par Karl Jenkins en 1999 est une ode à la Paix. Elle est construite sur un paradoxe : Guerre et Paix. Elle exprime la montée de la peur, la construction d'un conflit et l'avènement d'espoir pour l'avenir. Elle atteint l'universalité en multipliant les références musicales et les textes (divers pays, époques et religions).
- 2023 : **Messe en sol** de F. Schubert, oeuvre composée en 1815, c'est la plus connue des trois courtes Messes de F. Schubert. La version orchestrale traditionnelle a été transcrite pour l'occasion par Dominique Skorny et Jacques Detan. La sonorité envoûtante et exotique de la flûte de Pan y relève la texture sonore de l'accordéon et du piano.

En cours

- 2024 : **Messe à Buenos Aires, Misatango** de M. Palmeri, messe chorale sur des sonorités de Tango. La partition est à la fois savante et populaire pour chœur et orchestre. Elle est composée sur les mêmes mouvements qu'une messe traditionnelle en latin, à laquelle se mêlent les harmoniques sur les sonorités et les rythmes syncopés du tango.

En projet

- 2025 : **La Passion selon Saint Jean** de J.S. Bach, oeuvre relatant la Passion du Christ selon l'évangile de Jean. Il s'agit d'une des plus riches et grandioses oeuvres de ce genre et une des oeuvres majeures de J.S Bach.

ET ENSUITE...

L'Association a permis à beaucoup d'adhérents d'approfondir leurs connaissances par eux-mêmes et/ou par des liens oraux, couriels, échanges, partages avec les membres de l'Association.

L'enquête révèle que l'Association incite les adhérents à aller plus loin.

- 78% des choristes ont fait des recherches personnelles complémentaires.
- 54% se sont inscrits à des cours de chants extérieurs pour s'améliorer.
- 8% ont commencé ou repris la pratique d'un instrument.

TÉMOIGNAGES

"Toute jeune, je rêvais de pouvoir chanter dans une chorale pour le plaisir mais je n'ai pas trouvé une opportunité, jusqu'au jour où j'ai rencontré (...) un choriste de Villancico (...). Il a réussi à me convaincre (...) pour rejoindre le chœur et ce malgré les maigres connaissances en musique acquises durant mes années collège. Je peux témoigner aujourd'hui que chanter en chœur m'a permis d'améliorer ma confiance en moi, de créer de nouveaux contacts (...). Et cela me motive d'autant plus que j'ai lu et entendu (de source scientifique que la musique et le chant sont vivement conseillés en tant que remède à l'anxiété."

""Depuis toujours intéressée par le chant, j'ai rejoint Villancico (...). J'ai trouvé un lieu accueillant me permettant de découvrir le chant choral à travers de nombreuses oeuvres qui ont considérablement enrichi ma culture musicale au fil des années. J'y ai aussi trouvé des personnes partageant la même passion que moi et qui sont devenues des amis. J'ai trouvé un super chef qui fait qu'à chaque fois nos concerts sont réussis ! "

"Je débute et découvre avec plaisir, de chanter à plusieurs et sous la direction d'un chef"

"(...) des amis m'ont fait connaître la chorale Villancico (...). J'ai découvert un univers inconnu tant par le chant que par la musique baroque. Ma connaissance de la musique classique que je pratiquais avec le piano m'a aidée au début à déchiffrer les partitions. J'ai pris conscience de mes capacités de chant lyrique et mon placement de voix en tant que soprane. (...) Je pratique le chant depuis plusieurs fois par semaine en m'étant inscrite à d'autres chorales, cours de chant lyrique (...). Je ne remercierai jamais assez la chorale Villancico et son maître de chœur Jacques Detan."

"Villancico m'a apporté un moyen de me détendre avec le chant, la possibilité de rencontrer des gens, une ouverture d'esprit, un esprit de convivialité."

"Je suis venu à Villancico pour chanter en chœur, pour travailler ma voix, et pour le plaisir de chanter de belles oeuvres du répertoire classique (...). Cela m'a apporté sur le plan professionnel, de savoir placer ma voix (...) et sur le plan personnel, la joie (...) de faire de belles rencontres avec de nombreux musiciens professionnels, le plaisir de ressentir les émotions du public et de passer de magnifiques moments de convivialité."

"Le plaisir quasi thérapeutique de chanter en chœur dans une ambiance amicale et solidaire, la participation à des projets culturels ambitieux."

"J'ai découvert Villancico à l'occasion du week-end des associations (...). J'ai découvert et réussi à chanter des grandes Messes, des Requiem des plus Grands."

"Ravie de rejoindre cet ensemble vocal dynamique, d'un bon esprit, animé par un chef d'orchestre passionné et investi et de participer à cette belle aventure humaine et musicale."

"Découverte d'une chorale et relations avec ses membres, lecture d'une partition, apprentissage du chant, découverte du travail et de la compétence d'un chef de chœur."

"Depuis plus de 40 ans, j'ai trouvé à Villancico beaucoup de bonheur, de partage et appris énormément musicalement parlant ! "

"Plaisir de chanter, découverte des oeuvres, être ensemble, partager de bons moments."

"Avec les progrès réalisés, je prends confiance en moi, je peux m'affirmer dans le chant. On est confronté à différentes sortes de caractères selon les personnes, cela nous apprend à être tolérants les uns envers les autres. Pendant les périodes de répétition générale, on est amenés à participer à un repas partage où l'on peut aborder les musiciens et solistes, c'est vraiment l'esprit Villancico ! "

OBJECTIFS

LA CONVIVIALITÉ

L'Association se veut un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges pour tous, dans un esprit d'ouverture. Elle cherche, en particulier, à concilier diversité humaine et mixité, qu'elles soient géographique, générationnelle, sociale ou culturelle. L'Association est ouverte à tous ceux qui acceptent d'apporter leur bonne volonté, leur collaboration et tous leurs talents quels qu'ils soient, dans le respect des règles inhérentes à un tel groupe et avec le seul souci du développement harmonieux de la chorale.

L'Association organise régulièrement des "repas-partage" lors des répétitions d'une journée entière ou d'une demi-journée, en particulier pour faire connaissance avec les éventuels musiciens accompagnateurs.



Ces moments de "pause" permettent les échanges à tous niveaux.

Mais les adhérents ont toujours à cœur de garder au sein de l'ensemble, une ambiance de travail rigoureuse et ambitieuse.

Pot-partage après une répétition. 2024

LA CITOYENNETÉ

L'adhésion à l'Association est soumise à une charte de citoyenneté et un règlement intérieur visant au respect mutuel, fondement du vivre ensemble et signe de citoyenneté. De plus, l'adhésion à l'Association implique la neutralité politique et religieuse, totale, et le respect des valeurs de la laïcité.

Siège social 8 chemin de La pointe 97430 Le Tampon Siret 45254365500024			
BULLETIN D'ADHÉSION – Année 20		Pupitre : Basse Ténor Alto Soprano	
NOM, Prénom :			
* En cas d'adhésion en couple, préciser le nom et le prénom du conjoint.			
Adresse :			
Date de naissance (jour et mois) :			
Téléphone(s) :			
Mel :@.....			
Règlement			
Individuel 110€ Couple 200€ Réduit 60€ Autre			
En espèces (un reçu vous sera remis à votre demande) ; par virement (demandez le RIB) ;			
par chèque : Banque N°			
En adhérant à l'association			
- J'accepte de figurer sur le trombinoscope - J'accepte de respecter l'engagement républicain dans le cadre de l'association - J'accepte les conditions du RGPD et du droit à l'image, - J'accepte le règlement intérieur (au dos de la feuille).			
Date :		Signature :	
* Précédée de la mention lu et approuvé			

RGPD Le bureau de l'association collecte des données personnelles qui sont destinées au fonctionnement de l'association. Elles peuvent être confiées à tout membre du CA. Elles ne sont pas divulguées à titre privé. Elles seront détruites à la demande de l'adhérent.

Droit à l'image Les supports photos ou vidéos produits lors des spectacles ou des répétitions sont destinés à l'organisation et à la promotion des concerts (demandes de subvention, promotion et programmes, affiches, spots radio, reportages écrits ou filmés ...) et utilisés par l'association.

Charte de citoyenneté

ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN :

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE –

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public. L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE –

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression. Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION –

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION –

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE–

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme. Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE –

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement. Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE –

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

1/2

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur a notamment pour objet de fixer la date de l'assemblée générale et de préciser les conditions d'adhésion.

ARTICLE 1. SIÈGE SOCIAL

8 Chemin de La Pointe
97430 Le Tampon

ARTICLE 2. DATES D'EXERCICE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle se tient au cours du premier trimestre de l'année civile. La date est fixée par le CA. L'année d'exercice de l'association s'étend du 1er janvier au 31 décembre.

Les convocations à l'assemblée générale sont adressées individuellement aux adhérents par courrier électronique au moins deux semaines à l'avance.

Seuls les adhérents ayant réglé le montant de leur cotisation peuvent participer aux votes lors de l'assemblée générale.

ARTICLE 3. CONDITIONS D'ADHÉSION

Les nouveaux choristes sont accueillis par l'un des membres du Conseil d'Administration, qui leur présente le fonctionnement de l'association et enregistre leur identité.

Tout renouvellement ou toute nouvelle adhésion sera soumise à l'approbation du CA. Le CA pourra proposer un délai supplémentaire avant l'adhésion ou la refuser.

L'adhésion à l'association Villancico constitue un engagement qui, d'une part, suppose des conditions à respecter et, d'autre part, impose des règles de conduite et de savoir-vivre :

- Respecter l'engagement républicain ;
- Adhérer au RGPD (règlement général sur la protection des données) et au droit à l'image ;
- Ne pas discréditer l'association et ne pas nuire à son bon fonctionnement ;
- Participer à la vie associative : au delà du simple plaisir musical, chacun est invité à participer concrètement aux différentes tâches logistiques nécessaires pour les concerts ainsi qu'à l'organisation et au bon déroulement matériel des répétitions et autres temps d'échanges non musicaux ...

ARTICLE 4. COTISATIONS

La cotisation annuelle est exigible dès le début de l'exercice, et avant le 31 mars. Un non-paiement à cette date entraîne la radiation automatique. Le versement peut être fractionné.

La cotisation est annuelle et ne donne lieu à aucune remise pour absence de moins de six mois consécutifs ou

La cotisation est annuelle et ne donne lieu à aucune remise pour absence de moins de six mois consécutifs ou démission au cours de l'année d'exercice. Pour les absences de 6 mois consécutifs, un demi-tarif est proposé. Quatre séances d'essai sont proposées à tout futur adhérent.

ARTICLE 5. MONTANT DE LA COTISATION

Le montant annuel est fixé chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire pour : Adulte seul ; Couple ; Etudiants, demandeurs d'emploi, minima sociaux.

ARTICLE 6. ADHÉSIONS EN COURS D'ANNÉE

Dans le cas particulier des nouveaux adhérents qui intègrent la chorale en cours d'année, les 4 premières séances d'essai sont gratuites, puis la cotisation s'élèvera à 1/10ème du montant de la cotisation par mois pour les mois restants. En cas d'adhésion, la cotisation est exigible dès la fin de la période d'essai.

ARTICLE 7. RÈGLES DE CONDUITE

Le conseil de discipline (le bureau) veille à faire respecter ce règlement intérieur.

Le conseil de discipline est saisi par le (la) président(e) qui le préside.

Après délibération, les décisions du conseil de discipline sont sans appel.

Tout choriste nuisant par son comportement au bon déroulement des répétitions et concerts pourra à la demande du chef de chœur se voir refuser sa réinscription l'année suivante.

ARTICLE 8. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Selon le répertoire, les partitions peuvent être payantes.

Les adhérents qui demandent à avoir les documents imprimés devront s'acquitter d'une somme de 10 centimes par page (20cts pour un recto-verso).

Les répétitions ont lieu le mercredi soir de 18h15 à 20h30 à l'école Antoine Lucas, Terrain Fleury au Tampon.

Avant les concerts, des répétitions générales peuvent avoir lieu en dehors de ces jour et horaires.

La mise en place de la salle se fait 15 mn avant le début de la répétition avec l'aide des choristes. Le rangement se fait ensemble en fin de séance.

Article 9. SITE INTERNET

Un site dédié à la Chorale Villancico (villancico.re) a été créé. Il est sous la responsabilité d'un Webmaster (un choriste) désigné en concertation avec le chef de chœur. Le Webmaster est aidé par un assistant technique (choriste). Afin que le site soit réactualisé en permanence, il est nécessaire que chacun participe.

Toute information utile sera communiquée au Webmaster. Les propositions d'articles, d'informations, de photos, de vidéo ... (sous forme définitive ou de projet) doivent lui être transmises. Le webmaster fera une proposition de concertation pour modification si besoin.

L'ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE

Les membres de l'Association sont sensibles aux enjeux écologiques de notre planète. Dès que possible, des solutions sont mises en pratique :

- L'Association organise des transports collectifs, bus ou co-voiture pour rejoindre les lieux de concerts ou de répétitions.
- Lors des "repas-partages", chaque choriste apporte sa propre vaisselle pour éviter le gaspillage de la vaisselle jetable. Les choristes sont attentifs au tri des déchets.



Bus pour concert à l'Église de La Délivrance, St Denis. 2023

LE PARTAGE DES CONNAISSANCES

Les choristes étant de niveaux très différents, une entraide technique existe lors des répétitions hebdomadaires.

L'association favorise des répétitions informelles par pupitre, chez les adhérents volontaires, pour approfondir et partager des connaissances à travers l'échange et l'entraide.

LE LIEN SOCIAL

Lors de leur première visite, les nouveaux venus sont accueillis personnellement par La Présidente ou un membre du bureau. Ils sont intégrés dans notre réseau de communication même s'ils ne sont pas certains d'adhérer après leur période d'essai d'un mois. Ils ont ainsi accès à toutes les informations nécessaires et peuvent contacter tous les adhérents par le biais du mail de l'association. Notre chef de chœur a pour habitude de les accueillir chaleureusement afin de leur permettre de se présenter à toute la chorale, au début de la répétition.

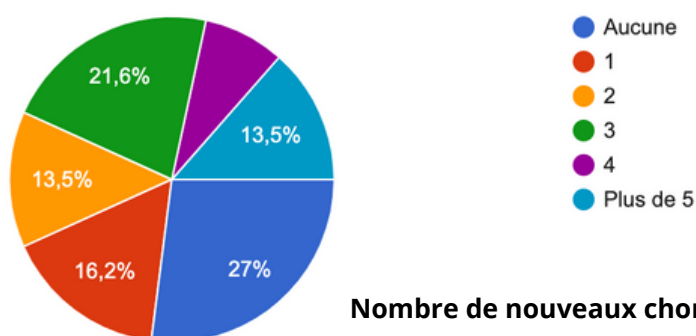
Les liens sociaux entre les adhérents sont mis en valeur par la pratique d'une activité collective et sont régulièrement approfondis lors des "repas-partages" régulièrement organisés. L'accueil de nombreux seniors dans le chœur (plus de la moitié des adhérents a plus 65 ans) permet de réduire l'isolement et, pour beaucoup, ces rencontres hebdomadaires sont des moments très précieux de vie sociale.

En cas de besoin, l'Association aide à organiser un co-voiturage pour donner la possibilité à tous de participer, même à ceux qui n'ont pas de véhicule ou qui ont des difficultés de transport.

L'association contribue à réduire les inégalités sociales en proposant des tarifs peu élevés avec proposition de facilités de paiement et aussi modulation du tarif de base, si besoin est (pour les minima sociaux, petite retraite par exemple).

LA RECHERCHE DE NOUVEAUX CHORISTES

Tous les membres de l'association participent activement à la recherche de nouveaux choristes, en invitant les personnes de leur entourage à venir nous écouter en concert ou à venir chanter avec nous.



Nombre de nouveaux choristes amenés par des adhérents

Chaque fois que la Mairie du Tampon, par exemple, organise un défilé, ou plus particulièrement la Journée des Associations, l'Association Villancico participe activement en tenant un stand où de nombreux choristes se relaient pour faire connaître notre Association et inviter les visiteurs à venir faire un essai lors des répétitions.



Journée des Associations,
Le Tampon 2022

Sur les programmes de chaque concert, un paragraphe est spécialement dédié au recrutement. 35% des choristes, sont devenus membres après avoir assisté à un concert.

“Le chœur Villancico recrute des chanteuses et chanteurs de tous niveaux, ne sachant pas obligatoirement lire la musique, qui souhaitent s’investir dans une pratique musicale conviviale et exigeante. Les répétitions se déroulent à l’école Antoine Lucas (Terrain Fleury), rue des abeilles, au Tampon.”

Le Chœur VILLANCICO
C'est l'une des plus anciennes chorales de l'île, dirigée depuis plus de 40 ans, par son fondateur, Jacques DETAN. Sa vocation est la promotion du chant choral auprès du plus large public. Rassemblant aujourd'hui environ 50 choristes non professionnels de tous niveaux, elle donne chaque année une série de concerts dans toute l'île avec la participation de solistes et de musiciens professionnels. Le Groupe Vocal a donné plus de quatre cents concerts à La Réunion avec des œuvres choisies dans le répertoire vocal classique sacré ou profane, dans les périodes les plus variées avec une grande variété de style (madrigaux, chants traditionnels, messes de requiem...).

Le chœur recrute des chanteurs amateurs
Le chœur Villancico accueille des chanteuses et chanteurs de tous niveaux (sans forcément savoir lire la musique) qui souhaitent s'investir dans une pratique musicale conviviale et exigeante. Les répétitions se déroulent le mercredi de 18h15 à 20h30 à l'école primaire Antoine Lucas (Terrain Fleury), rue des Abeilles, au TAMPON.

Les choristes
SOPRANES
Martine BARGIER, Marie-Pierre BOËTON, Véronique BOISSEL, Dominique BOYÉ, Laurence DAVID, Jacqueline DEFAUD, Élisabeth GOLFIER, Marie-Hélène GONTHIER, Chantale K'OURIO, Marie-Rose KU CHI MAN, Joëlle LAURET, Pierrette LAVALLÉ, Michèle LAVIE, Yvonne LIMOUSY, Gilberte LOUISQ, Catherine MASSAT, Monique RICHARD, Line RIQUÉL,
ALTI
Colette BARILLON, Jacqueline BEUDARD, Marie-Andrée CHAURAND, Geneviève COLLIER, Corinne DUMAS, Ginette HOAREAU, Claire LE LAY, Anne MICHALINA, Brigitte NEBOT, Brigitte ROBERT, Chantal TALBOT, Carole TECHER, Dominique VANDANJON, Annie VERLIAT,
TÉNORS
Daniel BARGIER, Agnès GONKEL, Marie-Aline LECLERC, Marie-Claire PAGENAUD, Annick SCHOUMACKER, Yolande TECHER, Stéphane THIEBAUT, Océane TULLIO-HOUOT,
BASSES
Vincent BOËTON, Édouard DAUPHIN, Bernard DUPRAT, Thierry LE LAY, Jean-Marc ROUSSEAU, Bernard SEMERIVA, Michel ZERWETZ.

Merci à tous ceux sans qui cette prestation n'aurait pu avoir lieu.
Merci également aux nombreux bénévoles.








villancico.reunion@gmail.com. Site internet villancico.re

VILLANCICO
Chœur & Orchestre
Direction Jacques Detan

Du 17 au 23 Octobre 2022

The Armed Man
Messe pour la Paix

 **KARL JENKINS**
Compositeur et musicien gallois, né en 1944

Sur une commande de Guy Wilson (conservateur du Royal Armouries Museum de la Tour de Londres), Karl Jenkins compose en 1999, *L'Homme Armé*, une Messe pour la Paix.

Cette oeuvre, fréquemment et mondialement interprétée, exprime successivement la montée de la peur, la construction d'un conflit et l'avènement d'espoir pour l'avenir. C'est une ode à la Paix, dédiée par Karl Jenkins aux victimes de la guerre du Kosovo.

Son caractère populaire est empreint d'une dimension philosophique et mystique. Cette oeuvre atteint l'universalité au travers des textes choisis par Guy Wilson (divers pays, époques et religions). Elle est structurée par les éléments traditionnels de l'ordinaire de la messe latine et Jenkins y multiplie les références musicales : polyphonie renaissance, baroque, chant grégorien, choral protestant et composition contemporaine.

Elle est construite sur un paradoxe : Guerre et Paix. Elle peut être divisée en deux parties : le chemin de la guerre et le chemin de la paix. Ces deux parties sont séparées par une rupture de néant et d'angoisse.

Extrait du Programme 2022

LES RELATIONS EXTÉRIEURES

L'Association cherche le plus largement possible à établir des liens avec d'autres associations ou différents partenaires.

Nous intégrons les jeunes à nos projets, pour les exemples les plus récents, nous avons eu la participation :

- En 2022, deux élèves du conservatoire accompagnés de leur professeur ont joué dans l'orchestre pour nos concerts.
- En 2023, deux premières parties ont été organisées par des jeunes : l'une par l'orchestre de Pierre Varo de Saint André et l'autre par l'école de musique du Tampon Lafami's cool.
- En 2024, la réalisation de l'affiche de nos concerts a été effectuée par les élèves de la classe Arts Appliqués du lycée Ambroise Vollard.



Classe du Lycée Ambroise Vollard, 2024

L'Association cherche à participer au maximum aux événements importants de la vie publique communale, départementale, régionale et nationale.

- Depuis quelques années la Région nous sollicite pour participer à la commémoration de l'abolition de l'esclavage à la Chapelle pointue de Villèle.

- Chaque année, l'Association participe au défilé du 14 juillet organisé par la ville du Tampon



Défilé du 14 juillet, Le Tampon. 2024

- Nous avons participé à l'action menée par Amnesty International à l'occasion de la Journée des droits des femmes, à la médiathèque de Saint Leu en 2023.
- Régulièrement, l'Association participe au défilé de l'ouverture des Florilèges au Tampon.



Florilèges, Le Tampon. 2023

LES CONNAISSANCES MUSICALES

En s'appuyant sur le plaisir physique et psychologique de la pratique du chant, le chef de chœur propose d'acquérir et d'approfondir les connaissances de chacun et ainsi de passer du chant "familial" au chant "classique".

CHANT

- prendre conscience de sa posture et de son corps (diaphragme, résonateurs ...)
- maîtriser sa respiration
- maîtriser sa voix parlée et chantée
- développer des techniques et des méthodes vocales
- tenir sa partie dans un collectif polyphonique
- moduler son expression

SOLFÈGE

- se repérer dans une partition
- comprendre les signes de l'écriture musicale
- respecter un rythme pour chanter ensemble et harmoniser les pupitres.
- porter son attention aux repères mélodiques, harmoniques et rythmiques

CULTURE MUSICALE

- comprendre la structure d'une oeuvre
- interpréter un répertoire
- découvrir des compositeurs
- découvrir des oeuvres du XXI^{ème} siècle
- appréhender des styles musicaux
- se confronter à des oeuvres ou des auteurs de diverses époques
- découvrir des oeuvres ou des auteurs d'autres horizons géographiques

LA PRODUCTION FINALE

À la fin de chaque année, l'Association permet aux adhérents de faire la démonstration de leur travail devant un public par le biais de représentations. Les répétitions hebdomadaires, en effet, consistent à travailler un répertoire ou une oeuvre pour lesquels toutes sortes de notions sont abordées. Une série de concerts est donc organisée pour diffuser le travail effectué et permettre à tous les adhérents de se retrouver dans des conditions quasi professionnelles. Ces concerts permettent non seulement aux adhérents de montrer leur travail, mais aussi, au public, d'écouter une oeuvre de qualité.

L'Association s'efforce de trouver des lieux importants liés à l'histoire et à la culture réunionnaise. Dans la mesure du possible, l'Association s'efforce de garantir l'accoustique permettant de mettre en valeur les oeuvres choisies. Nous nous produisons dans de grandes églises de la Réunion

Chaque fois que l'Association a pu inviter des musiciens et/ou solistes vocaux professionnels, dont certains sont de grands artistes, l'accueil des adhérents, du public et de la Réunion a été tel que nos invités n'ont de cesse que de vanter notre île et d'y revenir.



Cathédrale de Saint Denis. 2017

LE FINANCEMENT

L'Association est largement financée par le bénévolat. Depuis un an, nous essayons de chiffrer le bénévolat. Il s'avère que le fonctionnement de l'Association est financé pour moitié par ces heures de bénévolat. La participation aux entrées des concerts par les spectateurs, représentent un quart de notre financement. Les subventions représentent environ 1/8 de notre financement à parts égales avec les adhésions.